



# Le collège de Valognes n'est pas prioritaire

La semaine dernière, la quasi-totalité des professeurs du collège Félix-Buhot de Valognes se sont mis en grève et sont venus manifester sous les fenêtres de l'inspection académique à Saint-Lô pour réclamer le maintien, à la rentrée de septembre, du poste de principal adjoint dans leur établissement. Cette suppression est actée : « Tous les collèges n'ont pas des postes de principaux adjoints. Ça dépend de leur taille et des aspects sociaux. Dans un département comme la Manche, qui a un grand nombre de petits collèges, beaucoup d'établissements n'en ont pas. Dans les calculs et évaluations que nous faisons, y compris en regardant du côté de l'éducation prioritaire qui est favorisée, le choix a été fait, au regard de ces caractéristiques, de ne pas attribuer au collège de Valognes un poste de principal adjoint. » Le fait d'être l'un des plus gros collèges du département (avec 500 élèves) ne l'a pas emporté d'autant qu'il n'est pas situé en zone d'éducation prioritaire. « Ce collège n'est pas prioritaire », a conclu Pap Ndiaye.